

23 CONSEILLERS NUMÉRIQUES FRANCE SERVICES PRÉSENTS DANS LES HAUTES-PYRÉNÉES

Le préfet et le président du conseil départemental se sont rendus, mercredi 22 juin, au conseil départemental des Hautes-Pyrénées afin de rencontrer et échanger avec les conseillers numériques déployés sur l'ensemble du territoire.

En partenariat avec le conseil départemental, la Régie Hautes-Pyrénées Haut Débit et les services de la préfecture, **une 1^{re} rencontre des conseillers numériques** s'est déroulée le mercredi 22 juin. L'échange entre les conseillers numériques et les référents des 17 France services a permis **une connaissance mutuelle** et favorisera **une bonne orientation des publics dans l'accès aux droits et l'accompagnement au numérique**.

Un conseiller numérique France services : Qu'est-ce que c'est ?



Un conseiller numérique France services est un professionnel formé pour **accompagner les usagers dans leur volonté de devenir autonomes dans leurs usages du numérique au quotidien**. Par **des suivis individuels et des ateliers collectifs**, il veille à ce que chaque personne progresse, en fonction de ses besoins, dans le maniement des outils et usages numériques.

Un conseiller numérique aide gratuitement les usagers à :



Réaliser des démarches en ligne,



Trouver un emploi ou une formation (utiliser une plateforme de recherche d'emploi, réaliser un CV et le diffuser...),



Échanger avec ses proches (utiliser une messagerie électronique, participer à une visioconférence...),



Accompagner son enfant (suivre la scolarité de son enfant : logiciel de vie scolaire, accéder aux services en ligne de sa commune pour son enfant...),



Utiliser les opportunités du numérique (créer et utiliser son espace personnel sur les sites des grands services publics : France Connect, découvrir les outils pour optimiser sa consommation énergétique...),



Prendre en main l'outil numérique (utiliser les outils bureautiques, acheter un équipement et un abonnement adaptés à ses usages...),



Découvrir les opportunités de son territoire (trouver un logement sur internet, accéder à l'offre locale de soins...).

Une ambition commune et nationale

Rapprocher le numérique du quotidien des Français, **c'est l'ambition de la mobilisation historique en faveur de l'inclusion numérique. Dans le cadre du plan France Relance**, l'État prend en charge le salaire des conseillers numériques pendant 18 à 24 mois sur la base d'un SMIC. Il finance également la formation de prise de poste de 1 à 4 mois ainsi que des animations avec l'appui des associations Coll'In et la Mêlée. À ce jour, **23 conseillers numériques sont recrutés** ce qui représente **un financement de plus de 1 050 000 €**. Un 24e conseiller est en cours de recrutement pour être installé au sein du guichet Rénov Occitanie afin de proposer un accompagnement pour les demandes d'aides au logement suivantes : MaPrimeRénov et les Certificats d'Économie d'Énergie.



Des conseillers présents sur l'ensemble du territoire

19 structures emploient des conseillers numériques :

- **les mairies** : Tarbes (2), Lourdes, Lannemezan, Juillan, Bordères-sur-l'Échez, Barbazan-Debat,
- **les communautés de communes** : Adour Madiran, Neste Barousse, Haute-Bigorre,
- la Chambre d'agriculture,
- La Poste (2),
- la Régie Hautes-Pyrénées Haut Débit (3),
- **les associations** : Dans6T, Secours populaire, Réseau Accompagnement Solidarité, Solidarité Avec les Gens du Voyage, UDAF, ADAPEI (Cap Emploi) et Crescendo.

L'ensemble des coordonnées GPS des structures est disponible sur :

cartographie.conseiller-numerique.gouv.fr

